

N° 7

juillet 1986

BULLETIN MUNICIPAL

DE



LE MOT DU MAIRE

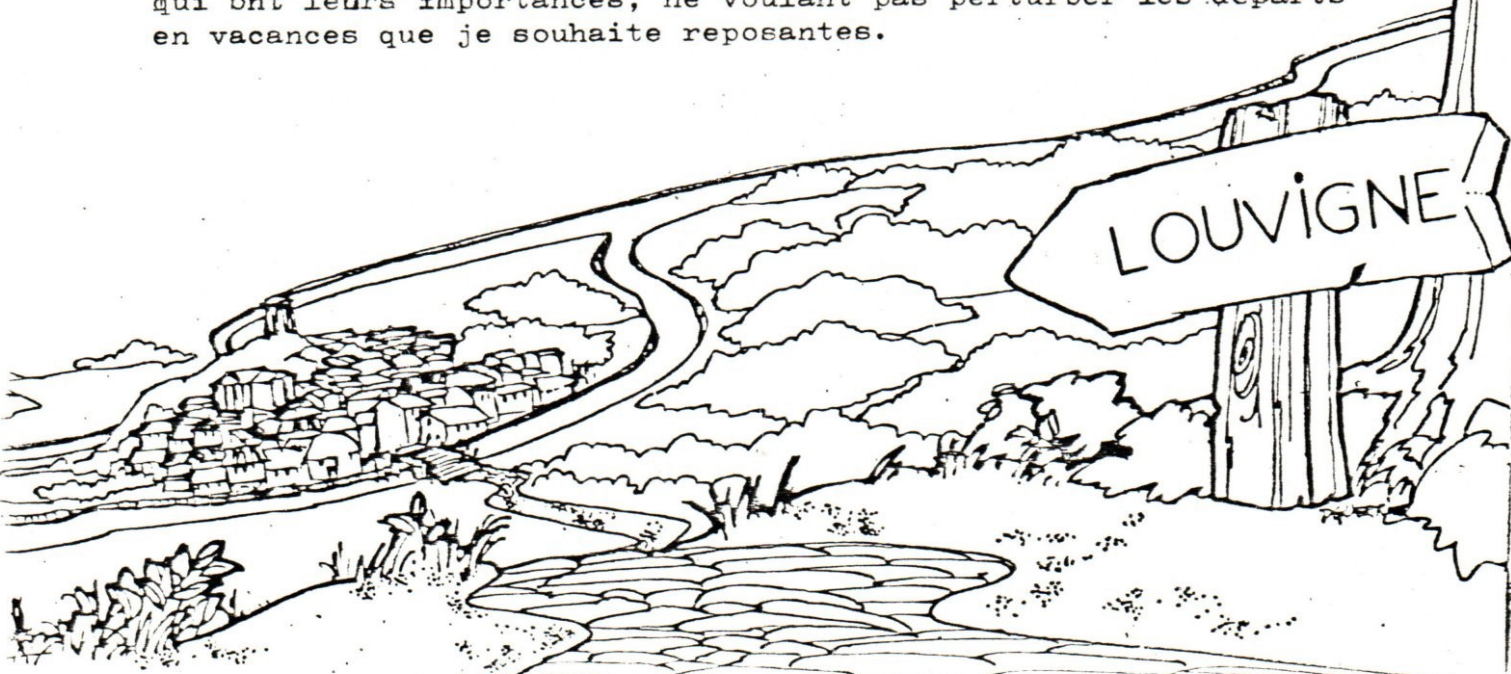
Avec le printemps 1986 les orientations prises par le conseil municipal en 1985 se concrétisent, cela fait partie du déroulement normal des choses.

A cela il faut ajouter la mauvaise surprise de l'hiver du gel, certains chemins communaux ont durement souffert d'où des factures d'entretien très lourdes.

Lorsqu'une municipalité fait des projets à moyens termes, il lui est impossible de prévoir ces travaux urgents et indispensables qui pèsent lourds dans un budget.

Malgré ces imprévus la pression fiscale concernant la part communale de l'impôt est restée la même que les années précédentes.

Je passe sous silence tous les petits problèmes quotidiens qui ont leurs importances, ne voulant pas perturber les départs en vacances que je souhaite reposantes.



LOUVIGNE

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TARIFS DE LA GARDERIE A COMPTER DU 1er MAI 1986

A compter du 1er mai 1986, les tarifs de la garderie sont fixés comme suit :

- journée scolaire matin..... 7,30 F
- journée non scolaire..... 16,40 F
- demi-journée non scolaire..... 10,25 F

TARIFS CANTINE A COMPTER DU 1er MARS 1986

A compter du 1er mars 86, les tarifs de la cantine sont fixés comme suit :

- repas enfant..... 12,30 F
- repas instituteur..... 20,50 F

TARIFS SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 1er MAI 86

A compter du 1er mai 86, les tarifs de location de la salle sont fixés ainsi :

	<u>commune</u>	<u>hors commune</u>
- Vin d'honneur	138	253
- Mariage ou banquet	555	906
- Soirée dansante privée	349	555
- Nuit de la saint Sylvestre	906	1112
- concours de cartes	240	422
- Assemblée générale	gratuite	276

Toutes les associations communales : une location gratuite par an;

Des arrhes d'un montant de 50% du prix de la location seront réclamées à la réservation.

CLUB DES ANCIENS

Suite à l'augmentation de l'effectif du Club des Anciens il a été donné un avis favorable à la demande du Président pour la mise à disposition du Club la salle polyvalente chaque jeudi après-midi.

- . L'espace vert attenant à la cour de récréation maternelle a été aménagé par l'Association des Parents d'Elèves et le matériel payé par la commune.
- . Le logement de l'école est reloué depuis le 1er avril 1986.
- . Affaires scolaires
Les propositions de la Commission des Affaires scolaires ont été acceptées par le conseil municipal, à savoir :

- fournitures scolaires.....	80 F
- voyage scolaire.....	3 200 F
- transports piscines.....	10 voyage
- transport a Argentré Prévention Routière.....	
- renouvellement au Bulletin officiel pour.....	246 F
- achat de jeux pédagogique pour la classe enfantine.....	407 F
- acquisition d'un placard pour la classe de cours moyen.....	1 380 F
- achat de 10 livres de géographie.....	500 F
- l'installation de deux battants au tableau de la classe enfantine.....	
- réfection complète de la classe de Madame BUCHET une subvention a été sollicitéeauprès du fonds scolaire.....	

TRAVAUX 86

Il a été décidé d'effectuer les travaux ci-dessous en 1986.

- réfection des peintures extérieures de la salle polyvalente et la pose de protections des jets d'eau, il en sera posé également au bâtiment des classes
- agrandissement des vestiaires du terrain de sports et installation de 3 douches
- abattage des arbres morts sur la Place des sports
- la réparation de la Croix centrale du cimetière
- le rallongement du local de rangement du matériel de l'employ communal

VOIRIE 1986

- répartition de pierre : chemin de la Durie et de la Gautrie : un camion de 7 m3
- revêtement du CR de la Thuellière 39 600 F
- grosses réparations CR des Arcis..... 43 000 F
- grosses réparations CR de la Taurie..... 35 400 F
- 3 journées de point à temps plus pierre..... 35 000 F
- soit..... 153 000 F

à voir par la suite le chemin rural des giraudières : revêtement suivant les disponibilités financières.

- L'Entreprise CHAPRON de Sainte Gemmes le Robert a été retenue pour la construction du Chemin rural de la Petite Gaudinière.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Une étudiante du Lycée agricole de Laval a effectué un stage au secrétariat de mairie du 2 au 28 juin 1986.

=====

BALANCE GÉNÉRALE

Libellés	Propositions du maire	Votes du conseil municipal	
<i>Section de fonctionnement :</i>			
Dépenses	1 215 329	1 215 329	
Recettes	1 215 329	1 215 329	
Déficit	//////	//////	
Excédent	//////	//////	
<i>Section d'investissement :</i>			
Dépenses	351 675	351 675	
Recettes	351 675	351 675	
Déficit	//////	//////	
Excédent	//////	//////	

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	1 052 530	14,77 %	%	155 459	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties ...	466 390	20,00 %	%	93 278	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	587 000	38,90 %	%	228 343	%
Taxe professionnelle	99 820	23,90 %	%	23 857	%
Total	2 205 740			500 937	%

Les taux des quatre taxes sont inchangés depuis 1982, seul les bases d'imposition ont été réévaluées de 5,18 %.

SUBVENTION ACCORDEE POUR L'ANNEE 86

Anciens Combattants et Victimes de Guerre Dén. de La Mayenne.....	30
Association des Paralysés de France.....	90
Campagne mondiale contre la Faim.....	120
Association des Amis de la bibliothèque Centrale de Prêt.....	40
Association des Infirmes Moteurs Cérébraux.....	120
Association Lutte contre le Cancer.....	250
Comité Antituberculeux LAVAL.....	150
La prévention Routière.....	60
Association des Pavillons Blancs.....	110
Association des myopathes de la Mayenne.....	120
Association Valentin Haüy.....	60
Comice agricole d'Argentré.....	220
Association d'aide Familiale rurale d'Argentré.....	320
Bureau d'Aide Sociale de LOUVIGNE.....	2 300
Coopérative scolaire de LOUVIGNE.....	3 200
Association Sportive de Basket de LOUVIGNE.....	2 000
Comité des Fêtes de LOUVIGNE.....	3 000
Association des Parents d'Elèves de LOUVIGNE.....	4 200
Association des Anciens Combattants de LOUVIGNE.....	50
Association des Agents des Collectivités locales de la Mayenne...	8 090
Association dépt. pour le développement Musical de Laval.....	405
Association Familiale Rurale de Louvigné.....	2 000
Syndicat d'Initiative d'Argentré.....	604

BILAN DES REALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 1981

=====

PROGRAMMES	MONTANT	SUBVENTION RECUE	REMBOURSE- MENT T.V.A.	PARTICIPA- TION REEL- LE COMMUNAL
1981				
Magasin d'alimentation	216 622	52 800	33 970	129 852
Chemin des Giraudières	41 306	14 457	6 477	20 372
Travaux bâtiments communaux	19 533	-	3 063	16 470
Achat d'une débroussailleuse	4 580	-	718	3 862
Ecole achat de matériel	4 207	-	659	3 548
1982				
Réfection de la classe du cours moyen	44 544	10 256	6 985	27 303
Achat de matériel de voirie (tracteur- benne - faucheuse)	21 683	7 589	3 400	10 694
Achat d'un photocopieur (Mairie)	15 000	-	2 352	12 648
Achat de mini-panneaux (Baskett)	2 790	-	437	2 353
1983				
Chemin rural de la Saulaie	48 324	-	7 528	40 746
Voirie Trottoirs et rues	45 895	-	7 197	38 698
Achat de matériel (tondeuse (affuteuse avec moteur - chauff- (fe-eau logement école)	14 214	-	2 229	11 985
1984				
Achat de terrain (<i>Football basket terrain</i>)	164 535	60 937	6 051	136 138
éclairage de l'ancien terrain	38 591			
Aménagement de la salle des jeunes (achat du matériel)	23 082	-	3 619	19 463
Classe maternelle : préau	77 998	14 934	12 230	50 834
Travaux bât. communaux : (isolation classee C.P. et C.E (cheminée logement école et (réfection toiture magasin)	17 315	-	2 714	14 601
Voirie : grosses réparations	40 528	-	6 354	34 174
1985				
Voirie grosses réparations et entretien	46 774	9 100	7 344	30 330
Bâtiments communaux (carre- lage - agrandis. estrade - mûr école - porte église peint.)	15 455	-	2 423	13 032
Aménagement secrétariat de mairie : Matériel	18 657	18 900	10 182	35 857
travaux	46 282			
Complexe sportif: terrain de football	456 708	125 063	71 611	260 034

Pour de plus amples informations vous pouvez vous renseigner à la mairie.

QUELQUES RAPPELS

CANTINE-GARDERIE

- heures d'ouverture de la garderie période scolaire

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h à 9h

mercredi : de 7h à 18h30

MEDICAMENTS

Le Maire informe les usagers de la cantine et de la garderie que les femmes de service n'ont pas à distribuer des médicaments aux enfants. La municipalité décline toutes responsabilités.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 86-87

	ÉTÉ 86	TOUSSAINT	NOËL	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ 87
Zone 1 Paris, Créteil, Versailles Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes	du samedi 28/6/86 après la classe au mercredi 3/9/86 au matin du vendredi 27/6/86 après la classe au mercredi 3/9/86 au matin	du samedi 25/10/86 après la classe au jeudi 6/11/86 au matin	du samedi 20/12/86 après la classe au mardi 6/1/87 au matin (1) du samedi 20/12/86 après la classe au lundi 5/1/87 au matin	du samedi 14/2/87 après la classe au lundi 2/3/87 au matin	du samedi 11/4/87 après la classe au lundi 27/4/87 au matin	du mardi 30/6/87 après la classe au jeudi 3/9/87 au matin

SECRETARIAT DE MAIRIE

- heure d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h30

samedi : de 8h30 à 12h

- fermeture pendant les congés annuels

Du 28 juillet 86 au 23 août 86, le secrétariat de mairie sera fermé.
Des permanences seront assurées les mardi et jeudi matin de 9h à 12h.

DEPOT DE BRANCHAGES

Sur le chemin de la Doyère un endroit est mis à la disposition des administrés pour le dépôt de branchages. Celui des Arcis est toujours à votre disposition.

POISSONNIER



Chaque jeudi, un poissonnier est
à votre service, près de l'épicerie
entre 8h45 et 9h30.

sauf en août.

Vitesse excessive dans l'Agglomération



REAGISSONS

c'est l'affaire
de TOUS

Un souci pour tous
Un oubli pour beaucoup...

VIE ASSOCIATIVE
+++++

COMITE DES FETES

Président : Monsieur Rabot Claude tél : 43.37.34.90
Vice président : Monsieur HOUDAYER D. tél : 43.37.36.95

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE

Président : Monsieur Albérici tél : 43.37.31.89
Vice Président : Madame David tél : 43.37.36.80

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Président : Monsieur Roussellet S tél : 43.37.32.76
Vice président : Monsieur Bouhours tél : 43.37.36.27

CLUB DES JEUNES

Présidente : Isabelle Coutard tél : 43.37.35.06
Vice président : Laurent Leloup tél : 43.37.32.51

CLUB DES ANCIENS

Président : Monsieur Denis tél : 43.37.32.18
Vice présidente : Madame Tulard tél : 43.37.34.28

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL

Président : Monsieur Gendron tél : 43.37.32.31
Vice président : Monsieur Fortin tél : 43.37.32.24

ASSOCIATION SPORTIVE DE BASKET

Présidente : Madame Leduc tél : 43.37.36.42
Vice Présidente : Madame Gadouais tél : 43.37.31.06

A. F. N.

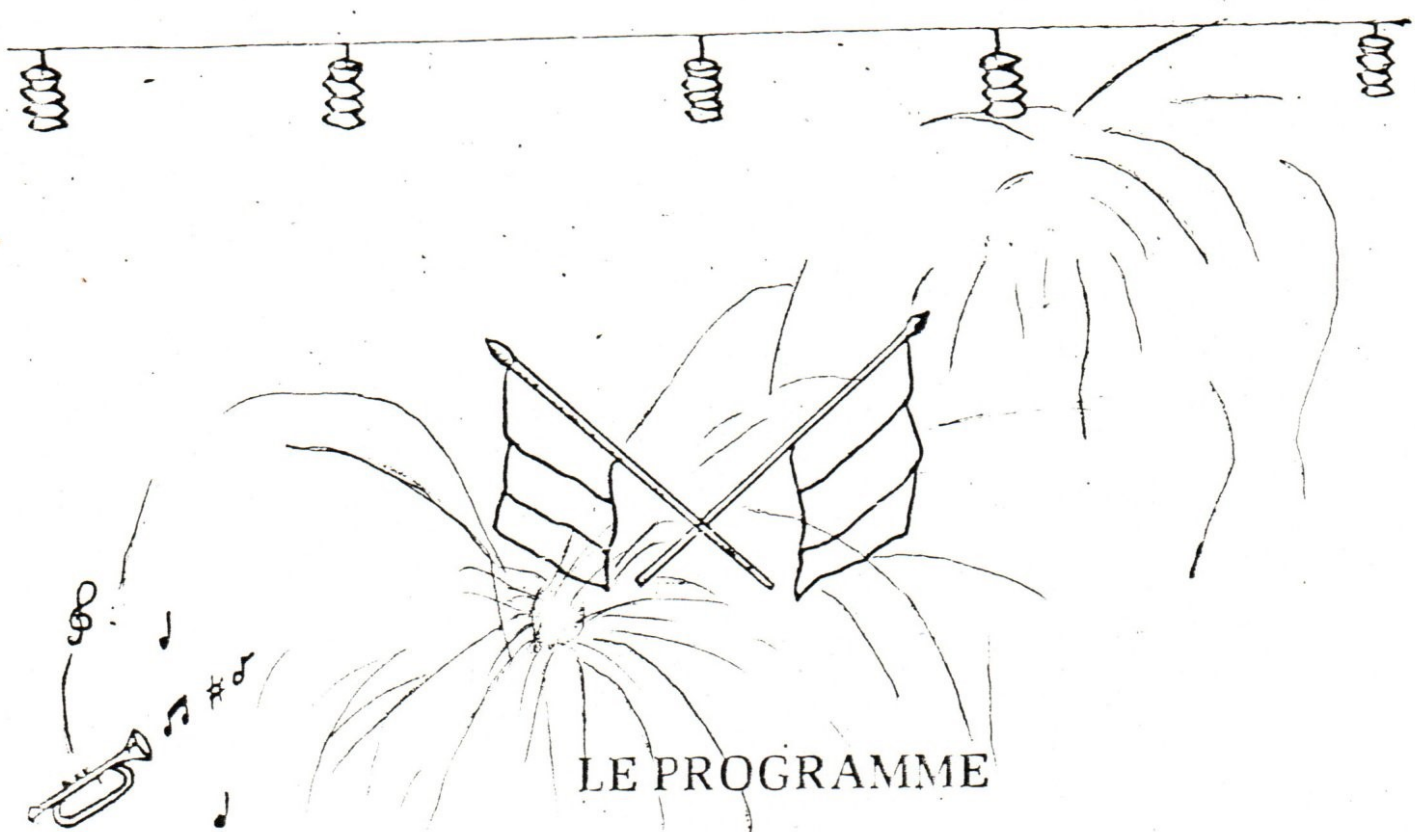
Président : Monsieur Lerouge tél : 43.37.31.92
Vice président : Monsieur Garot tél : 43.37.31.40

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Monsieur Cribier tél : 43.37.30.89
Vice président : Monsieur MOUSSAY Jean tél : 43.37.30.33

ANIMATIONS COMMUNALES:

- 9 -



LE PROGRAMME



13/07/86

COMITE DES FETES

A partir de 21 heures, défilé costumé
(toutes les personnes sont invitées à
y participer)

Feux d'artifice

Bal avec orchestre (gratuit)

19/07/86

CENTRE AERE

18 heures Défilé costumé suivi d'une
soirée familiale avec buffet campagnar
adulte : 30 F. enfant : 15 F.

gratuit pour les enfants du Centre
inscription avant le 12/07/86

chez Mme GUESDON tél. 43.37/30/78

Mme COULANGE tél. 43.37/31/82

30/08/86

FETE COMMUNALE

Défilé de Majorettes

Cyclo tourisme

Soirée choucroute

Bal

.../...

COMITE DES FETES DE LOUVIGNE

=====

Le Comité des Fêtes de Louvigné organise le samedi 30 Août 86 à 13 heures 30 (Jour de l'Assemblée Communale) plusieurs BREVETS CYCLOTOURISMES en circuits fermés.

1°) 25 kms

2°) 50 kms

3°) 75 kms

Le brevet est une distance à parcourir sans temps chronométré ouvert à Tous.

Les personnes de LOUVIGNE désirant participer peuvent s'inscrire en téléphonant aux :

1° : 43 37 32 48

2° : 43 37 32 51

3° : 43 37 34 90

4° : 43 37 36 95

au prix de 10 F. par Concurrent.

Un casse-croûte et une boisson leur sera offert gratuitement à l'ARRIVEE.

Clôture des inscriptions : 20 Août 1986.

Le Président,

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL

=====

Les équipes de football se sont très bien comportées cette saison. En effet, l'équipe A se classe 2^e de son groupe et accède ainsi à la Division Supérieure (2^e Division).

L'équipe B termine aussi 2^e de son groupe.

Quant aux minimes, ils se classent 3^e.

Les pupilles et poussins ont obtenu des résultats satisfaisants.

La pose de la main courante du nouveau terrain a été faite bénévolement par les membres du comité et les joueurs de l'AS. Merci à tous.

Le championnat recommencera le 7 septembre.

le Président.



sachez classer vos papiers

- Des archives sans ordre sont des archives inutilisables. Ne rangez pas n'importe quoi n'importe comment. Répertoriés et rassemblés en un même lieu, vos papiers peuvent être consultés rapidement. En cas de sinistre ou de déménagement, il est indispensable de pouvoir les emporter sans délai et sans omission.
- Un classement doit être pratique et vivant. Les papiers inutiles sont à éliminer. Les autres trouveront place dans des chemises ou des enveloppes, rangées ensuite dans un tiroir spécialement aménagé ou, mieux encore, dans un classeur.

pendant combien de temps conserver vos papiers ?

à conserver toute la vie

- le livret de famille
- le livret militaire et les pièces qui le complètent
- les diplômes universitaires
- le contrat de mariage
- les titres de propriété
- les factures des travaux ou réparations d'une certaine importance
- les testaments
- les livrets de Caisse d'Épargne
- les engagements de location et les baux
- les polices d'assurances et les preuves de leur résiliation
- tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires
- tout ce qui concerne la retraite
- les dossiers médicaux importants : radiographies, analyses, certaines ordonnances.

à conserver trente ans

- les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage.

à conserver dix ans

- les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs.

à conserver six ans

- les déclarations de revenus
- les copies des renseignements fournis à l'Administration des Finances
- les avertissements du percepteur
- les preuves du paiement de vos impôts.

à conserver cinq ans

- les quittances de loyer et de fermages
- les pièces justificatives du paiement
- des intérêts de toutes sommes dues en vertu de prêts ou autrement
- des arrérages de rentes
- des pensions alimentaires
- des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
- les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux.

à conserver deux ans

- les quittances de primes d'assurances.

à conserver un an

- les certificats de ramonage
- les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

à conserver six mois

- les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement.

• Il faut ajouter à cette liste les documents dont la durée de conservation n'est pas fixe :

- les bulletins de salaire (jusqu'à la liquidation de votre retraite)
- les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation)
- les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci)
- les devis (jusqu'à l'établissement de la facture)
- l'autorisation de sortie de France d'un mineur (pendant la durée de cette autorisation)
- les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études, et même après)
- les souches des carnets de chèques bancaires et postaux, les talons des mandats et des virements, les reçus et quittances (ainsi que les factures auxquels ils se rapportent)

"AU MOIS DE JUILLET NI VESTE NI CORSET"

=====

C'est pour beaucoup d'entre nous le temps des vacances, autrement dit, la période de repos ; pour les autres, c'est le temps du "beau temps", les épis gonflent, les roses s'épanouissent, les pois de senteur embaument le jardin, cerises, abricots, prunes et premières poires ; en somme le plein de vitamines pour tout le monde et aussi l'abondance de lumière, de fêtes et de chaleur.

A propos de chaleur, savez-vous que le mot "canicule" tire son origine d'une étoile du même nom (appelée aussi Sicius), de la constellation du chien. Cette étoile se lève avec le soleil en juillet.

Chaleur donc en juillet nous vient de notre bienfaiteur le soleil.

" Rien de nouveau sous le soleil" dit-on !
et pourtant que d'aventures.

Voulez-vous écouter ce que VICTOR HUGO disait dans sa
"VIE AU CHAMPS"

dont voici un extrait.....

Le soir, à la campagne, on sort, on se promène,...

Chaque soir donc, je m'en vais, j'ai congé, je sors.
J'entre en passant chez des amis que j'ai.
On prend le frais, au fond du jardin, en famille.
Le serein mouille un peu les bancs sous la charmille ;
N'importe ! je m'assieds, et je ne sais pourquoi
Tous les petits enfants viennent autour de moi.
Dès que je suis assis, les voilà tous qui viennent.
C'est qu'ils savent que j'ai leurs goûts ; ils se souviennent,
Que j'aime comme eux l'air, les fleurs, les papillons
Et les bêtes qu'on voit courir dans les sillons.
Ils savent que je suis un homme qui les aime,
Un être auprès duquel on peut jouer, et même
Crier, faire du bruit, parler à haute voix ;
Que je riaais comme eux et plus qu'eux autrefois,
Et aujourd'hui, sitôt qu'à leurs ébats j'assiste,
Je leur souris encore, bien que je sois plus triste ;
Ils disent, doux amis, que je ne sais jamais
Me facher ; qu'on s'amuse avec moi ; que je fais
Des choses en carton, des dessins à la plume
Que je raconte, à l'heure où la lampe s'allume,

Oh ! des contes charmants qui vous font peur la nuit.....